

EXTRAITS D'UN RAPPORT DE M. E. ORMAN

Ingénieur en chef Directeur du 2^e Arrondissement des Mines, à Mons,

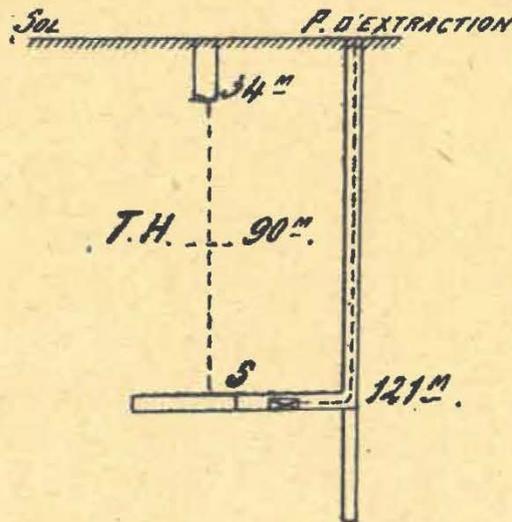
SUR LES TRAVAUX DU 2^e SEMESTRE 1899.

*Charbonnage de de Ressaix. — Puits Sainte-Barbe.
Creusement d'un puits d'aérage.*

[62225]

Pendant le second semestre écoulé on y a creusé un puits spécial d'aérage, de 3^m.25 de diamètre, à 19^m.50 de distance au Levant du puits d'extraction.

Ce puits avait à traverser 90 mètres de hauteur de morts terrains, la tête d'eau se trouvait à 34 mètres sous le niveau de la surface du



sol. Son creusement s'est effectué à niveau vide. A cet effet, après avoir creusé le dit puits jusqu'à la tête d'eau, on a foré un trou de sonde que l'on a tubé et poussé à travers les morts terrains jusqu'à la tête d'une galerie creusée spécialement en ferme à la profondeur

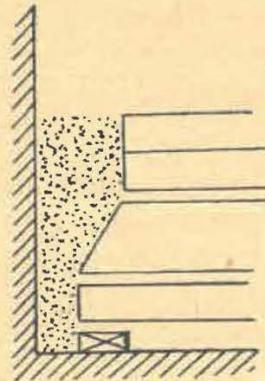
de 121 mètres. Dans cette galerie on a installé deux pompes à vapeur, dont une de rechange, qui ont élevé à la surface les eaux provenant de cette avaleresse.

Le fonçage de ce nouveau puits s'est effectué sans accident.

La venue d'eau a été au plus de 1100 mètres cubes par 24 heures.

L'on craignait beaucoup la traversée d'un banc renseigné par le sondeur comme sable mouvant, mais, heureusement, on n'en a pas rencontré. En prévision de l'existence de ce banc de sable mouvant, l'on avait établi, au fond de l'avaleresse, une petite pompe à vapeur Tangye pour relever les eaux de quelques mètres jusqu'au tubage du trou de sonde que l'on se proposait de laisser dépasser un peu le fond du puits, en vue de laisser décanter le sable et de l'empêcher de descendre jusque la galerie du niveau de 121 mètres de profondeur, où il aurait pu nuire au bon fonctionnement des soupapes des pompes.

Le cuvelage a été formé d'anneaux en fonte d'un mètre de hauteur divisés chacun en six segments. Sa base a été placée à la tête du



terrain houiller à 90 mètres de profondeur, sur une roulisse construite en bois, afin de pouvoir facilement, au moyen du rabot, établir l'horizontalité de la trousse. On n'a pas picoté derrière cette trousse, qui a 0^m,32 de hauteur, on s'est contenté de bétonner.

La première pièce en fonte placée au-dessus de cette trousse est de forme conique et a pour but de donner plus d'assise à la partie supérieure de la colonne du cuvelage.

Ce puits était arrivé à la date du 31 décembre 1899 à 98 mètres de profondeur, soit 8 mètres dans le terrain houiller,

Carte générale des Mines. — Faille du Centre.

[55175(4395)]

L'examen des recherches et études de M. le géomètre dessinateur Abrassart, indique que la grande faille, dite du Centre, a été rencontrée dans les mines du 2^e arrondissement, par les travaux souterrains ci-après désignés.

1^o *Au charbonnage de Ghlin.* — Par un bouveau de recoupe pris à l'étage de 515 mètres de profondeur, à 280 mètres au couchant et à 900 mètres au sud du puits de Ghlin.

Ce bouveau est arrêté, depuis 1898, à 40 mètres environ de la limite méridionale de la concession de Ghlin, après avoir traversé 50 mètres de terrains très bouleversés.

2^o *Au charbonnage d'Havré.* — Par un bouveau sud pris à l'étage de 400 mètres de profondeur qui a atteint les terrains bouleversés à une distance de 735 mètres du puits et qui n'en est pas encore actuellement sorti, à la distance de 2045 mètres du puits.

Par un bouveau sud pris à l'étage de 470 mètres de profondeur qui a atteint les terrains très dérangés à la distance de 1000 mètres environ du puits et qui a été abandonné après avoir traversé environ 70 mètres de ces terrains failleux.

3^o *Au charbonnage de Maurage.* — Dans le puits n^o 3, à la profondeur de 478^m.50 et, dans le burquin d'aérage creusé à 50 mètres au nord-ouest de ce puits, à la profondeur de 471^m.50. L'inclinaison de cette cassure qui sépare les veines grasses du centre-nord des veines demi-grasses du centre-sud est de 15° à 16° sud; sa direction est est-ouest.

La rencontre de la faille du Centre dans ce puits n^o 3 à cette profondeur de 478^m.50 n'est pas douteuse, car, par le bouveau sud de l'étage de 467^m.80 du dit puits n^o 3, on a déhouillé, à partir de 18 mètres au nord de ce puits, la couche n^o 3, qui, au charbonnage de Maurage, est la première exploitable du groupe des veines demi-grasses, et, 22 mètres au delà, celle, dite « Eugénie », qui, au même charbonnage, est la plus au sud dans le groupe du centre-nord.

4^o *Au charbonnage de Strépy et Thieu.* — Dans le bouveau sud, à l'étage de 464 mètres du puits Saint-Julien, à la distance d'environ 550 mètres au sud du puits.

Dans le bouveau sud, à l'étage de 378 mètres du puits Saint-Julien, à la distance d'environ 450 mètres du puits.

Dans le bouveau sud, à l'étage de 394 mètres du puits Saint-Alphonse, à la distance d'environ 950 mètres du puits.

En deçà de ces trois points, on a exploité la couche Marie qui a environ 20 % de matières volatiles et qui, au charbonnage de Strépy, est la dernière ou la plus au sud du groupe du centre-nord.

Au delà de ces trois points, les couches rencontrées n^{os} 1 à 12 ne renferment que 12 à 14 % de matières volatiles, sont plus fortement inclinées 40° sud, très friables, peu régulières et fort grisouteuses.

5° *Au charbonnage de Bois du Luc.* — Dans un bouveau sud, pris en recherche, dans le méridien de l'avaleresse du Quesnoy, à l'étage de 420 mètres du puits Saint-Emmanuel, aux distances de 550 mètres au couchant et 1250 mètres au sud de ce puits, ou 186 mètres au sud de la costresse de 8 Paumes à cet étage.

6° *Au charbonnage de La Louvière et Sars Longchamps.* — Dans le bouveau sud principal d'extraction, à l'étage de 576 mètres de profondeur, du puits n° 8, et à la distance de 1345 mètres au sud de ce puits, soit immédiatement au sud de la couche Sainte-Barbe, la plus au sud du groupe du centre-nord.

7° *Au charbonnage de Houssu.* — Dans le puits n° (8-9) à la profondeur d'environ 400 mètres sous le sol, soit 50 mètres au-dessous de la recoupe de la veine Pré.

Cette couche, riche en matières volatiles, est la première rencontrée régulière par ce puits. Les autres supérieures sont irrégulières et très pauvres en matières volatiles (10 à 13 %).

8° *Au charbonnage de Haine-Saint-Pierre et La Hestre.* — Dans le puits Saint-Félix, entre la profondeur de 225 mètres à laquelle la couche Berthe, très pauvre en matières volatiles, comprise dans le groupe des veines du centre-sud, a été recoupée, et celle de 425 mètres à laquelle a été atteinte la veine Pré, très riche en matières volatiles.

9° *Au charbonnage de Mariemont.* — Dans un montage de la veine aux laies, à la cote de 508.50 sous le sol et aux distances de 851 mètres au sud et de 16 mètres au Levant du puits La Réunion.

Dans le bouveau sud de l'étage de 273 mètres du puits Sainte-Henriette, à environ 550 mètres au sud du puits.

Dans le puits du Placard, à la profondeur d'environ 400 mètres sous le sol, entre la couche Louise, qui est la dernière du groupe du centre-sud, et celle veine d'Or qui est la première du groupe du centre-nord, que ce puits a recoupées.

10° *Au charbonnage de Bascoup.* — Dans le bouveau sud de reconnaissance à l'étage de 168 mètres de profondeur, parti de la veine d'Or du puits n° 5, à la distance d'environ 850 mètres au sud du puits n° 5 ou à 750 mètres au sud de veine d'Or.

L'examen de ces divers points de rencontre de la faille du Centre porte à croire que :

1° En ce qui concerne l'avaleresse du siège n° 6, de Bascoup, la lèvre inférieure de cette faille serait recoupée à la distance de 500 mètres de ce puits par le bouveau nord qui y est actuellement en creusement à l'étage de 245 mètres.

2° En ce qui concerne l'avaleresse n° 7 de Bascoup, cette faille serait atteinte à la profondeur de 400 mètres environ dans le puits.

Au-dessus de cette profondeur, les couches recoupées sont comprises dans le groupe du Placard : Réussite, Jean Wart, Placard ; et en dessous, celles à rencontrer seraient comprises dans le groupe du centre-nord : veine d'argent, veine d'or, veine à layes.
